

PUBLIC

- Entreprises en lien avec le secteur du bâtiment ou des acteurs du bâtiment

MODALITÉS



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



THÉORIE



PRATIQUE



ÉVALUATION



CERTIFICAT



ÉMARGEMENT

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Présentiel** : Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation (inter entreprise), ou déplacement du formateur dans vos locaux (intra entreprise).
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quizz en salle

PRÉ-REQUIS



Savoir lire le français



Savoir écrire français



Connaissances & notions du secteur du bâtiment



Posséder un ordinateur et une connexion internet (minimum 3Mbps)

MOYENS D'ÉVALUATION

- Test d'évaluation des compétences
- QCM
- Attestation de fin de formation
- Étude de cas

990,00 €

CDFE - 1 Bd Jacques Albert 66200 ELNE

Présentiel :

- **Durée** : 3 jours -21 heures
- **Dates** : à déterminer
- **Horaires présentiel** : 09h00-12h00/13h00-17h00

Distanciel :

e-Learning : 7 jours - 60 heures

Formateur : Geoffrey REISER

FORMATION

Anticiper les litiges : les indispensables

PROGRAMME

Le Centre de Formation De l'Expertise propose une formation par l'expert en bâtiment Geoffrey REISER, que ce soit dans nos locaux ou directement dans votre entreprise.

Cette formation complète et accessible a pour objectif de former vos salariés aux fondamentaux pour anticiper les litiges. Elle est livrée en plusieurs modules afin de faciliter une progression dans l'acquisition de ces connaissances clés.

En plus des sessions en présentiel, que ce soit en inter-entreprise ou en intra-entreprise, nous annonçons également la possibilité de suivre cette formation à distance en utilisant divers outils numériques. Ainsi, vous avez la souplesse de choisir la formule qui correspond le mieux à vos besoins et contraintes. Notre priorité est de rendre cette formation accessible et adaptée à vos préférences

- La garantie dommage intermédiaire
- La garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipements dissociables
- La garantie de Parfait Achèvement
- La garantie dommage intermédiaire
- La garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipements dissociables
- La responsabilité décennale
- Les dommages aux tiers du fait de l'ouvrage
- Après la phase de construction
- Pendant la phase de construction
- L'abandon de chantier
- L'imputabilité des dommages
- La hiérarchie de la constitution
- Le respect des DTU
- La construction d'un Ouvrage
- Code des assurances
- Notion générales d'assurance
- La loi et la jurisprudence

Objectifs de la formation :

- Compréhension approfondie des sources courantes de litiges
- Identifier les causes fréquentes de conflits et de litiges.
- Analyse des risques et des facteurs de litiges
- Mise en place de mesures préventives pour réduire les risques de litiges.
- Identifier les actions préventives à prendre et à mettre en œuvre
- Gestion efficace des conflits
- Connaissance des procédures légales pertinentes en cas de litige
- Suivi et évaluation des actions préventives

Compétences visées :

- Capacité à identifier les sources potentielles de litiges
- Compréhension approfondie des lois, des règlements et des obligations
- Aptitude à évaluer les risques juridiques et facteurs susceptibles de mener au litige
- Compétence pour élaborer des stratégies de prévention des litiges en mettant en place des mesures préventives adéquates
- Savoir-faire pour rédiger et négocier des contrats en incluant des clauses de résolution des litiges et des mécanismes de règlement des différends
- Maîtrise des techniques de médiation et de négociation
- Connaissance des procédures judiciaires et des voies de recours disponibles
- Sensibilisation aux aspects éthiques et professionnels liés à la gestion des litiges
- Capacité à travailler en équipe avec des avocats, des experts juridiques...
- Aptitude à conseiller et à orienter les parties prenantes
- Apprendre à évaluer les éléments susceptibles de créer : désaccords ou contentieux
- Acquérir les techniques de communication, de négociation et de résolution des conflits pour favoriser des solutions amiables.
- S'instruire sur les étapes judiciaires, des délais, des recours possibles et des exigences légales liées à la résolution des litiges.



Nos formations sont ouvertes à tous. Pour évaluer l'accessibilité en fonction de l'handicap, contactez notre référente handicap, Mme REISER Céline ☎ 09.74.36.74.18